

**Relevé de conclusions de la séance
13 avril 2006**

Co-Présidents: Rémy LANDAIS ; Caroline ROBUCHON PAIN

Elus : Françoise BILLY ; Marc THEBAULT

Membres : Noëlle AIRAULT ; David BRUNETEAU ; Cyril CAFFIAUX ; Gilles DECOMBES ; Marie- Noëlle DEHAY ; Jean DELRIEU ; Patricia FUSTER; Alain HENRION; Rose Marie NIETO ; David OLIVIER ; René PAPET ; Bernard POLY; Florent SIMONNET ; Claude STEPHAN ;

Service Vie Participative : Robin DEGREMONT; Delphine LEBON ; Anne-Cécile RESCOURIO,

Excusé(s) :

- Annie LEQUILBEC donne pouvoir à Marie Noëlle DEHAY
- Jean Pierre MERIGEAUD donne pouvoir à Pascal LEFEVRE
- Solange CHARLOT, donne pouvoir à Noëlle AIRAULT
- Gérard VAILLANT, donne pouvoir à Caroline ROBUCHON PAIN
- Liliane DUBIN donne pouvoir à René PAPET
- Dominique GRUGET, donne pouvoir à Jean DELRIEU
- Monique PETORIN, donne pouvoir à Florent SIMONNET
- Nicole IZORE HOUCHET, donne pouvoir à Claude STEPHAN
- Alain METAYER
- Yannick PRUNIER ; Robert GRAY
- Patricia FUSTER

Public : 3 personnes

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la dernière séance
- Point sur les comptages de véhicules
- Compte rendu des commissions
- Suivi des dossiers
- Questions et infos diverses

Monsieur Christian MARTIN a présenté sa démission aux co-présidents, ainsi que madame Colette BEGUIER

Monsieur Jean Claude HUE et Monsieur Robert GRAY sont donc, s'ils le souhaitent, intégrés en tant que membres titulaires. Le conseil du quartier Nord ne dispose désormais plus de membre suppléant.

1/ Approbation du compte rendu

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

2/ Point sur les comptages de véhicules

A ce jour seuls les comptages réalisés sur le secteur du Moulin à Vent et près de la caserne Duguesclin peuvent être présentés.

Tous les comptages devraient être réalisés avant la prochaine séance du conseil de quartier : un document global de présentation sera alors remis aux membres.

3/ Suivi des dossiers

a) proposition de financement

Proposition de financement des trottoirs de la rue d'Antes sur le tronçon Cholette/ Bel Air
Le coût total de l'opération est estimé à 50 000 euros , le conseil de quartier est sollicité à hauteur de 25 000 euros

✚ **Cette dépense est adoptée à l'unanimité**

b) suivi des dossiers

Fiche de proximité relative à une demande pour rehausser la barrière située entre les rues Louise Michel et Charles Dullin

⇒ c'est à la demande du CQ que des barrières en quinconce et cette main courante ont été posées, les premières pour empêcher les 2 roues d'emprunter ce passage, la seconde pour sécuriser les piétons sur ce passage particulièrement pentu. La hauteur de ces éléments respecte les standards en vigueur.

Le conseil de quartier demande donc un nettoyage plus régulier de ce passage afin d'éviter l'accumulation de feuilles qui risqueraient de provoquer des chutes.

fiche de proximité relative à l'impasse de la Bruyère

✚ aucune dénivellation n'a été constatée par le technicien qui s'est rendu sur place. S'il s'agit de l'autre extrémité de l'impasse (coté rue Guy Guilloteau) une reprise de l'intersection a été refaite récemment.

Fiche de proximité relative à la réfection des trottoirs rue A Bollée : L'état des trottoirs apparaît satisfaisant, toutefois des interventions ponctuelles peuvent être effectuées sur demande (préciser les emplacements détériorés). Précisions apportées par la commission voirie.

Fiche de proximité relative à l'abri à vélos de l'école de la Mirandelle : l'abri est posé cependant le conseil précise qu'il n'est toujours pas utilisable.

Celui de l'école Jules Ferry est également installé.

Rue du Maréchal Leclerc : le conseil de quartier avait formulé une demande concernant l'amélioration de l'éclairage public au niveau du 260: lors de la dernière séance, le financement d'un appareil supplémentaire (coût 3800 euros) avait été proposé , mais le vote avait alors été reporté à la séance suivante, la commission voirie ne considérant pas forcément utile l'installation d'un appareil supplémentaire.

Après nouvelle visite sur place, il apparaît que l'éclairage à cet endroit peut effectivement

être amélioré cependant l'installation d'un seul appareil ne suffirait pas, c'est pourquoi le conseil décide pour l'instant de ne pas financer l'investissement.

Fiche de Proximité relative à la rue du Moulin à Vent : le conseil de quartier avait signalé que suite aux travaux réalisés, le rétrécissement de la chaussée n'était pas assez visible la nuit. Des plots réfléchissants ont été mis en place sur le trottoir afin de renforcer la visibilité du rétrécissement.

La demande relative au déplacement du panneau rue Tristan TZARA est réalisée.

Demande de réfection des trottoirs de l'avenue de Paris, entre la rue Sauquet Javelot et la rue de la Colline.

Dans ce secteur le trottoir est constitué

- d'une bande en enrobé de largeur 1,50 m le long des façades, en bon état général
 - d'un espace arboré en calcaire servant aux sorties de garages et au stationnement .
- Demande à préciser.

Le conseil de quartier précise qu'au vu du revêtement utilisé sur ce tronçon, les trottoirs sont boueux par temps de pluie et poussiéreux pendant l'été.

Fiche de proximité relative à la rue d'Antes : une étude globale est en cours pour l'implantation d'aires de jeux sur l'ensemble de la Ville.

Demande de construction de trottoirs route de Chauray : La construction de trottoirs sera proposée au budget 2007, mais uniquement le long des zones urbanisées. Des membres du conseil précisent toutefois qu'une bande de sécurité serait au moins nécessaire car d'une part c'est un lieu de passage du chemin du IIIème millénaire et d'autre part les enfants descendent du bus au niveau de Point P et doivent descendre en empruntant le champ.

4/ **Compte rendu des commissions**

a) commission communication

↳ la demande de la commission communication concernant la réalisation de panneaux «réalisé à l'initiative des conseils de quartier» a été évoquée lors de la dernière commission citoyenneté. Elle est actuellement à l'étude en régie municipale. Plusieurs critères sont pris en compte :

- le type et le nombre d'informations figurant sur le panneau (quartier, nature des travaux, réalisé par le conseil de quartier
 - le caractère mobile de ces panneaux et leur facilité de transport sur site en travaux
 - leur robustesse en prévision d'actes de vandalisme
 - leur stabilité
 - la possibilité d'intégrer différents supports d'information sur un même panneau
- les facilités de maintenance

b) Commission citoyenneté

« Projets du conseil municipal enfants

***fresques :**

Les enfants proposent la mise en valeur de l'implication de la Ville de Niort dans les actions développées dans le cadre de « Niort Ville amie des enfants » sur la charte des Droits de l'enfant.

Le principe :

Un quartier – un artiste et un groupe d'enfants – une fresque

Sur chacun des neuf quartiers de la Ville une fresque sera réalisée sur un mur, représentant un des principes de la charte.

En amont,

*un appel au volontariat des enfants sera lancé dans les écoles et les maisons de quartier.

*un appel à des artistes bénévoles

*une recherche d'un mur dans chaque quartier disponible pour y réaliser la fresque

Un travail de réflexion sera mené sur la charte des droits de l'enfant réunissant l'artiste, le groupe d'enfants, un animateur durant environ deux mois. Puis propositions de dessins sur papier avant réalisation sur les murs.

Ce projet sera mené sur 2006 et 2007.

Les conseils de quartier seront sollicités pour financer l'achat des matériaux.

***Gens du voyage :** en réponse à la question posée par un conseiller du quartier Nord quant à la représentation des gens du voyage au Conseil de quartier, la commission Citoyenneté a rappelé que les conseils étaient ouverts à tous à partir de 16 ans. S'il y a des questions particulières susceptibles de les concerner, les inviter spécifiquement aux réunions.

La commission communication sera sollicitée pour définir les endroits.

Madame NIETO ajoute que des parents d'élèves de l'école des Brizeaux sont artistes peintres, et pourraient peut être sollicités pour la réalisation des fresques.

c) Comité éditorial

Aucun membre du conseil du quartier Nord n'a été désigné pour participer au comité éditorial de Couleurs Quartiers.

↳ Rose Marie NIETO

↳ Alain METAYER

5/ Informations et questions diverses

a) les informations :

- Une réunion de présentation du calendrier des travaux d'aménagement des abords des Brizeaux s'est déroulée le jeudi 23 mars à l'école. Les travaux vont s'échelonner d'avril à juin, globalement de la manière suivante :

↳ Installation du chantier le 13 et 14 avril / 14 avril arrachage des végétaux

Avril : gros travaux de terrassement (zone 1)

Mai : réalisation des murs de soutènement (zone 1), terrassement des allées de la zone 2 et 3, plantation d'arbres et arbustes (zone 1)

Juin : engazonnement

La fin des plantations sera réalisée au mois de novembre

Le service de la voirie étudie la possibilité de création de parking réservé aux personnes à mobilité réduite, rue des Brizeaux à l'entrée du parc.

- **Contournement Nord :** le tracé est toujours à l'étude. Une réunion organisée par la communauté d'agglomération aura lieu au mois de mai

- **Pont de Surimeau :** fermeture du pont de mai à fin octobre 2006

↳ début mai à fin juin : travaux d'adduction eau potable

↳ démontage du pont provisoire les 15 premiers jours de juillet

↳ construction du nouveau pont les 15 derniers jours de juillet à fin octobre

b) les questions

- rue du Moulin à Vent : signalement d'un trou avant le pont de chemin de fer
 - rue du Moulin à Vent : demande d'installation d'un panneau de fin de limitation de vitesse
 - rue des Justices : une plaque de couleur verte est cassée sur le trottoir bordant la voie de dépose rapide, devant le groupe scolaire des Brizeaux. L'absence de cette plaque présente un problème de sécurité pour les parents et enfants qui empruntent ce trottoir.
 - Rue Paul Emile Victor : apparition de nombreux nids de poules suite aux fortes pluies.
 - Route de Cherveux : un panneau est plié au niveau de la CAF
 - Avenue de Paris : suite au décès d'un piéton, renversé sur le passage situé au niveau de la Trémie, le conseil de quartier insiste sur l'absolue nécessité de sécurisation du passage.
- ↳ Rémy LANDAIS s'engage à redemander l'enlèvement du passage, car une réponse nous avait déjà été formulée concernant un éventuel aménagement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 50

La prochaine séance aura lieu le vendredi 7 juillet à la Maison du quartier Nord.

La date du 13 juin est donc annulée.

Exceptionnellement cette séance débutera dès 18 heures afin qu'elle puisse se poursuivre si possible autour d'un repas.